

PROJET DE LOI

adopté

le 12 mars 2013

N° 109  
**S É N A T**

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification d'un accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Turkménistan, d'autre part.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 523** (2011-2012), **395** et **396** (2012-2013).

### **Article unique**

Est autorisée la ratification de l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Turkménistan, d'autre part (ensemble cinq annexes, un protocole et un acte final), signé à Bruxelles le 25 mai 1998, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mars 2013.*

*Le Président,*

*Signé : Jean-Pierre BEL*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 523 (2011-2012), Sénat.